

## Trail de la Samba

Dimanche 24 Juillet - 10h - Monléon-Magnoac (65)

Course en nature de 14km

Course en nature de 8km

Marche de 8km

**10€** le course de 14km.

**8€** le course de 8km.

**6€** la Rando de 8km.

Prénom :	
Sexe :	F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Nom :	
Adresse :	
Code Postal :	
Ville :	
Année de naissance / Catégorie	
E-mail :	
N° de licence ( <i>si licencié</i> )	
Renvoyer la fiche et le chèque à l'ordre de l'association « Lézart-Maniak » Adresse : Association « Lézart-Maniak » Place du casino 65670 Monléon-Magnoac	

**Certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition » obligatoire pour les non licenciés.**

**Départ 10h (14km et Rando), 10h30 (8km) à la « place du Château ».**

Signature d'inscription et d'acceptation du règlement

# Le Règlement

**1 : Participation** : Ouvert à toute personne licencié e ou non. Licence de l'année en cours ou certificat médical d'aptitude datant de moins d'1 an OBLIGATOIRE.

Pour les moins de 18 ans, Autorisation du représentant légal.

## **2 Inscription : Gratuit pour les festivaliers**

Course 14km : 10€ / Balisage Rouge

Course 8km : 8€ / Balisage jaune

Rando 8km : 6€ / Balisage jaune

Les dossards seront remis le dimanche matin de 9h à 10h

## **3 Départ –arrivée :**

Départ : Monléon-Magnoac : Place du Château

Arrivée : Monléon-Magnoac : Grande Scène

**4 - Ravitaillement** : Pour coureurs et marcheurs : 2 pour les deux courses et la rando.

**5 - Environnement** : Respectons la nature, merci de na jamais jeter le moindre papier, gobelets, emballages... sous peine de disqualification.

Des poubelles seront disposées à certains endroits du parcours.

**6 - Sécurité** : Respect du code de la route obligatoire. Parcours balisé et sécurisé.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou modifier le parcours en cas de perturbation météorologiques ou autres dangers.

D'arrêter sur avis médical, tout coureur présentant des signes de défaillance physique.

**7 - Droit à l'image** : A la signature de la fiche d'inscription, tout coureur renonce au droit à l'image.

**8 - Organisation** : Course et rando en nature dans les coteaux et bois de Monléon. Départ : 10h et 10h30.

**9 - Classement** : Classement et récompenses seront donnés en fin de course.

**10 - Accompagnement**: Aucun accompagnateur ne sera autorisé.

**11 - Assurance** : Les assureurs on souscrit à une assurance civile.

Ils déclinent toute responsabilité pour les accidents physiques immédiats et futurs, survenus aux concurrents du fait de leurs participations. Les non licenciés sont couverts par leur assurance responsabilité civile.

Les enfants mis en garde sont assurés par la responsabilité civile de leurs parents.

**L'inscription à la compétition entraine l'acceptation du présent règlement dans sa totalité.**